

CERTIFICAT DE PUBLICATION AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est donné que le Comité de démolition tiendra une séance publique qui aura lieu à la salle du Conseil, au 2555, chemin Bellevue à Carignan et sera webdiffusée, le 1^{er} mars 2023 à 18 h 30, afin de statuer, conformément au règlement n° 518 (2021) relatif à la démolition de bâtiments, sur les demandes d'autorisation de démolition ayant trait aux bâtiments suivants :

1. Dossier 2023-001 – Lot 2 600 124 – 1964, rue des Tulipes;
2. Dossier 2023-009 – Lot 2 500 357 – 1769, rue des Tulipes.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître, par écrit, son opposition motivée à la greffière, par courrier à l'adresse suivante :

Me Ève Poulin, greffière
2379, chemin de Chambly, bureau 210
Carignan (Québec) J3L 4N4

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Comité de démolition en transmettant ses questions et/ou commentaires préalablement à ladite séance relativement à cette demande à l'adresse courriel suivante : info@carignan.quebec

Donné à Carignan, ce 13 février 2023

Ève Poulin, avocate
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office, avoir fait publier le présent avis public sur le site Web de la Ville de Carignan, le 13 février 2023 et que le présent avis a été affiché sur le bâtiment mentionné ci-dessous le 13 février 2023 ainsi qu'à l'hôtel de ville et dans la salle du Conseil, le 13 février 2023.

1. Dossier 2023-001 – Lot 2 600 124 – 1964, rue des Tulipes (Propriétaires : Shanel Ste-Marie et Christos Retsinas);
2. Dossier 2023-009 – Lot 2 500 357 – 1769, rue des Tulipes (Propriétaires : Audrey-Anne Nadeau et Matthew Svorcsek).

Donné à Carignan, ce 13 février 2023

Ève Poulin, avocate
Greffière